

Arthi Burtony, présidente de DIS-MOI :

## « L'embauche des personnes handicapées par les corps paraétatiques est une farce »

Elle a été choisie pour assurer la présidence de l'association DISMOI. Dans sa toute première interview en tant que présidente, Arthi Burtony évoque ses priorités pour 2014.

Mélanie Valère

### > Qui est Aarthi Burtony ?

J'ai 25 ans. Je suis devenue aveugle à l'âge de 14 ans, après avoir souffert d'un glaucome à la naissance. Je suis détentrice d'un LLB de l'Université de Maurice. La raison principale pour laquelle j'ai étudié le droit, c'est avant tout pour connaître mes droits et disposer des moyens de les revendiquer.

### > Vous êtes membre de plusieurs organismes, qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre DIS-MOI ?

Je suis membre de l'association 'Women with disabilities' et j'ai été présidente du Service volontaire international et membre de 'Young Voices'.

J'ai rejoint les rangs de DIS-MOI parce que cette organisation n'écarte pas les personnes handicapées. Elle encourage tous les Mauriciens, sans distinction de religion, de classe sociale ou de physique à promouvoir les droits humains. L'ONG œuvre déjà à Maurice et Rodrigues. En 2014, elle étendra son champ d'action dans les îles du Sud-ouest de l'Océan Indien.

### > Vous êtes aveugle et pourtant les membres de DIS-MOI vous ont élue à la Présidence de l'association. Pourquoi, selon vous ?

Ma nomination à la Présidence de DIS-MOI démontre qu'il n'y a pas de discrimination envers les personnes handicapées au sein de l'association. Il faut considérer le potentiel de ces personnes et ne pas les discriminer sur la base de leur handicap. DIS-MOI l'a bien compris. Ce chapeau me sied. Je suis heureuse de pouvoir partager mes connaissances et mon expertise avec ses membres. En même temps, je vais acquérir d'autres compétences.

### > Votre combat se résumera-t-il à défendre les droits des handicapés ?

Non, mon combat ne se limitera pas à lutter pour les seuls droits des handicapés. Les droits de chaque être humain se situent au cœur de mon combat. S'il est vrai que les personnes handicapées éprouvent plus de difficultés à défendre leurs droits, mon combat n'exclut pas les autres. Je suis également responsable de la Commission des personnes handicapées. Je ferai de mon mieux pour réunir les associations qui militent dans cette voie et encouragerai les personnes handicapées à rejoindre DIS-MOI.



### > L'Etat a fait des avancées concernant les lois en faveur des personnes handicapées. Qu'en pensez-vous ?

Je ne partage pas votre avis. Les lois en faveur des handicapés n'ont pas beaucoup évolué à Maurice. Mis à part le Training and Employment of Disabled Persons Act, amendé en 2012, et le Equal Opportunity Act 2008, les autres lois pour les handicapés n'ont guère évolué. Force est de constater que ces lois demeurent inchangées depuis des lustres et ne reflètent plus la réalité de vie des personnes handicapées en 2014. La ratification par l'Etat mauricien de la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées demeure l'avancée majeure en terme législatif à Maurice.

### > Parlons de l'emploi. Quelles difficultés majeures rencontrent les handicapés au travail ?

Avant de parler des difficultés au boulot, demandons-nous d'abord si les handicapés travaillent, s'ils ont accès au monde de l'emploi ? Les problèmes évoqués ne se posent que pour celles qui ont décroché un job. Hélas, la majorité des handicapés connaissent le chômage. Pour ceux qui travaillent, les difficultés sont liées principalement à l'absence de facilités adéquates selon la nature du handicap de l'employé, comme prévu sous l'article 27 de la Convention des Nations unies pour les droits des personnes handicapées. Ces facilités il faut adapter les bâtiments aux personnes handicapées physiques, avec des rampes et/ou des ascenseurs pour faciliter la mobilité de l'employé.

> Le ministère de la Sécurité sociale encourage les firmes privées à embaucher des personnes handicapées à hauteur de 3% de leur personnel. Or, les corps paraétatiques sont loin de donner l'exemple...

La Training and Employment of Disabled Persons Act a été amendée en 2012 pour inclure les 'corps paraétatiques' sous la définition de 'l'em-

ployeur'. Cet amendement majeur avait et a pour objectif principal tant d'obliger les firmes privées à embaucher les personnes handicapées que d'inciter les corps paraétatiques à souscrire de même à cette obligation légale. Est-il moral que l'Etat puisse contraindre les firmes privées à avoir des employés handicapés alors que l'Etat ne s'en soucie pas ? De nombreuses personnes handicapées avaient cru, naïvement, qu'il leur serait désormais possible de décrocher un emploi permanent dans ces instances/ firmes gouvernementales. Il faut se l'avouer honnêtement : l'embauche de personnes handicapées par les corps paraétatiques est une farce. La plupart des corps paraétatiques ne se sont pas pliés à cette obligation légale, alors que l'article 27(1)(g) de la convention de l'Onu sur les droits des personnes handicapées fait obligation de créer des emplois au sein du service public pour les handicapés.

### > Qu'est-ce qui explique la propension chez les handicapés à vouloir être représentés par une personne porteuse de handicaps ?

Loin de nous d'agir de manière discriminatoire ! Il a été noté que les personnes n'ayant pas de handicap et qui représentent des personnes handicapées ne saisissent pas toujours les besoins et sentiments des handicapés dans certaines situations. Une personne non handicapée n'a pas à se mettre dans les souliers d'un handicapé. La devise de la Convention de l'Onu pour les droits des personnes handicapées est : « Nothing about us without us » et reflète notre droit à participer à toutes les décisions qui nous concernent. Il est du devoir des autorités de s'assurer de la participation des handicapés dans toutes les décisions les concernant.

Les personnes handicapées ont voix au chapitre. Comment exprimer notre choix si nous n'avons pas droit à l'autoreprésentation ? Ce refus cause beaucoup de frictions.

### > De nombreuses associations militent en faveur des handicapés, DIS-MOI a-t-elle vraiment besoin de militer en faveur de cette cause ?

Oui. La plupart de ces ONG se sont spécialisées dans un domaine précis : cécité ou surdité. Etc. Toutefois, DIS-MOI possède une expertise en matière de droits humains, connaissance qui sera bénéfique aux personnes handicapées de l'Océan Indien. C'est l'occasion de créer une synergie entre toutes ces organisations pour les actions futures.

### > Le mot de la fin pour encourager les Mauriciens à soutenir les projets de DIS-MOI ?

Les droits humains nous concernent tous : travaillons ensemble pour que le respect des droits humains de chacun d'entre nous soit une réalité. Que vous soyez handicapé ou pas, vous avez votre place au sein de notre organisation.

## Après l'issue de l'Assemblée Générale 2013

# Le Conseil d'administration de DIS-MOI

### AARTHI BURTONY, PRÉSIDENTE :

**« Promouvoir les droits des personnes handicapées dans l'océan Indien. »**

Aarthi, stagiaire au poste d'assistante de recherche juridique, âgée de 25 ans. Elle a un handicap visuel, qui ne l'empêche pas d'accomplir beaucoup de choses dans la vie. Elle a décidé de rejoindre DIS-MOI afin de « promouvoir et militer pour les droits des personnes handicapées dans l'océan Indien. » Outre le fauteuil de Présidente au conseil d'administration, elle est responsable de la Commission des personnes handicapées.



### RAJEN COOPAN, MEMBRE

**« C'est un combat juste et justifié... »**

Rajen, formateur de jeunes stagiaires-enseignants au Mauritius Institute of Education et collaborateur du Mauritius Examinations Syndicate, est à la retraite. Il a décidé de s'engager activement dans l'organisation pour combattre les violations des droits humains.



« C'est un combat juste et justifié, car les droits humains ne sont pas toujours respectés par les autorités et, un grand nombre de nos concitoyens ne connaissent pas leurs droits. Avec Aarthi, il est en charge du dossier des Droits des handicapés et aide au programme d'éducation aux droits humains.

### ANOUSHA DUVA PENTIAH :

**«... la théorie ne mène à rien si on ne la met pas en pratique! »**

Anousha, travaille au ministère de l'Éducation et possède un diplôme en Anglais et une maîtrise en 'International Childhood Policies and Children Rights'. Rejoindre l'organisation lui permet d'avoir une expérience du terrain, de promouvoir la culture des droits humains et de sensibiliser les gens sur l'importance de connaître leurs droits. Elle s'occupe du dossier 'Enfants' et espère mettre en place une Commission pour les Droits de l'enfant, afin que DIS-MOI puisse être une référence à ce niveau. La théorie ne mène à rien si on ne la met pas en pratique! »



### ARIELLE M. MORAGHEN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

**« Militer pour les droits humains est une passion »**

Arielle est employée dans l'Informatique et détient une licence en Informatique et Gestion. Elle affirme que « les droits



humains m'ont toujours interpellé et j'ai toujours aimé militer pour les droits humains. Cela explique mon intérêt pour DIS-MOI. » Les droits humains sont une affaire de famille. « Militer pour les droits humains est une passion... »

Elle veille au bon déroulement de l'organisation et est responsable de l'adhésion des membres.

### DIANE FRANCESCA PERRETTE, TRÉSORIÈRE

**« Que les préjugés et stéréotypes disparaissent ! »**

Diane Francesca Perrette a 17 ans d'expérience dans l'enseignement et elle est guide d'orientation pour les jeunes. Œuvrant dans le social et travaillant en étroite collaboration avec le Consulat de Comores, à titre honorifique pour resserrer les liens entre les deux pays depuis juillet 2013, elle a démontré un vif intérêt à s'engager au sein de DIS-MOI.

Elle espère que « chaque citoyen connaisse ses droits et surtout les respecte et que tout ait une seconde chance dans la société et que les préjugés et stéréotypes disparaissent! » Elle est responsable de la Commission des personnes âgées.



### NAAILAH NANDOO, MEMBRE :

**« Assurer l'autonomie des personnes vulnérables »**

Naailah Nandoo, travailleur social polyvalent au CEDEM, est détentrice d'un diplôme en sciences politiques. Elle adore travailler avec les enfants et les jeunes. C'est-là le sens même de son engagement quand elle a choisi de venir membre de DIS-MOI. Loin d'être un membre passif, elle a fait ses preuves et s'est vu attribuer des responsabilités au niveau du dossier des jeunes et des enfants.

Elle veut promouvoir le bien-être humain et assurer l'autonomie des personnes qui sont vulnérables, opprimées et qui vivent dans la pauvreté.



### JOSEPH LAM VO HEE, RESPONSABLE À RODRIGUES:

**« L'éducation aux droits humains consolide la démocratie de Rodrigues. »**

Lam Vo Hee Joseph, basé à Port Mathurin, exerce comme avocat. Il a été le speaker de l'Assemblée Régionale de Rodrigues durant une bonne dizaine d'années.

Il est le responsable de la branche de DIS-MOI à Rodrigues.

Il s'est engagé afin de s'assurer que « l'éducation aux droits humains consolide la toute jeune démocratie de Rodrigues.

Son objectif : permettre aux Rodriguais d'acquérir une véritable culture des droits humains.



### SECRÉTARIAT NATIONAL

#### Lindley Couronne

Ancien directeur d'Amnesty Maurice (2007-2011), il est le fondateur de DIS-MOI et officie comme directeur de l'association. Son ambition, à moyen terme, est d'établir DIS-MOI comme une référence en matière des droits humains dans le sud ouest d'océan Indien. Il est aussi fermement déterminé à faire de « l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains » l'un des piliers de l'association. Lindley Couronne est présentement comme éducateur au collège Royal de Port-Louis.



#### Fanirisoa Razanatovo

Détentrice d'un diplôme en Sciences politiques, avec spécialisation en relations internationales, elle est volontaire au sein de DIS-MOI et agit comme assistante de recherche et facilitatrice. Sportive de haut niveau, elle possède des compétences en informatique. « DIS-MOI m'aide à accomplir ce pour quoi j'ai toujours voulu dédier ma vie, c'est-à-dire aider les autres au mieux possible. »



#### Vijay NARAIDOO, membre

Il possède une riche expérience dans le domaine de l'enseignement. Il a été enseignant, responsable de Communications au ministère de l'Éducation, responsable du Bureau des Relations publiques au même ministère, Formateur en Performance Management System, Cadre du Mauritius Council of Social Services. Il est présentement formateur en Développement communautaire, Montage de projets, Exécution, Evaluation, une de ses nombreuses spécialités.



#### Françoise Fonval, anthropologue de formation et chercheuse de haut niveau

Françoise Fonval a longtemps vécu au sein d'une tribu amérindienne. Par la suite, elle a travaillé comme Directrice des EFAI (Editions Francophones d'Amnesty International) pendant de longues années. Actuellement retraitée, Françoise est responsable de la recherche au niveau du Sud Ouest de l'océan Indien.

**DIS MOI** DROITS HUMAINS Océan Indien  
COLOMBE MAURITIUS

#### S'enregistrer aux formations gratuites

DISMOI avec la collaboration de la Municipalité de Beau-Bassin / Rose-Hill offre des formations en droits humains et citoyenneté. Les cours sont gratuits et s'étalent sur un mois (4 samedis consécutifs).

La deuxième cuvée commencera bientôt.

Ceux qui souhaitent s'enregistrer sont pris de nous contacter. Les places sont limitées.

DIS-MOI, ARCADES RITTOO, ROSE-HILL  
TEL.: 5 4404501 - info@dismoi.org